

---

**2. Comment le projet minimise-t-il les coûts imposés aux PME, tout en respectant les objectifs du gouvernement ?**

---

---

---

---

---

**D) Le projet par rapport à l'emploi**

---

**Dans quelle mesure l'emploi est-il affecté dans les entreprises auxquelles des coûts sont imposés ?**

---

---

---

42970

Gouvernement du Québec

**Décret 752-2004, 10 août 2004**

CONCERNANT l'exercice des fonctions du ministre des Finances

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), les pouvoirs, devoirs et attributions du ministre des Finances soient conférés temporairement, du 30 août 2004 au 12 septembre 2004, à madame Monique Jérôme-Forget, membre du Conseil exécutif.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

42971

Gouvernement du Québec

**Décret 753-2004, 10 août 2004**CONCERNANT une modification au décret n<sup>o</sup> 654-2004 du 30 juin 2004

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le dispositif du décret n<sup>o</sup> 654-2004 du 30 juin 2004 soit modifié par le remplacement, dans la mention relative au ministre de la Sécurité publique, de « 29 août 2004 » par « 24 août 2004 ».

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

42972

Gouvernement du Québec

**Décret 754-2004, 10 août 2004**

CONCERNANT l'engagement à contrat de monsieur Pierre Lefebvre comme secrétaire associé du Conseil du trésor

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Pierre Lefebvre, président, Lefebvre et Associés, soit engagé à contrat pour agir à titre de secrétaire associé du Conseil du trésor, pour un mandat de trois ans à compter du 30 août 2004, aux conditions annexées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

---